

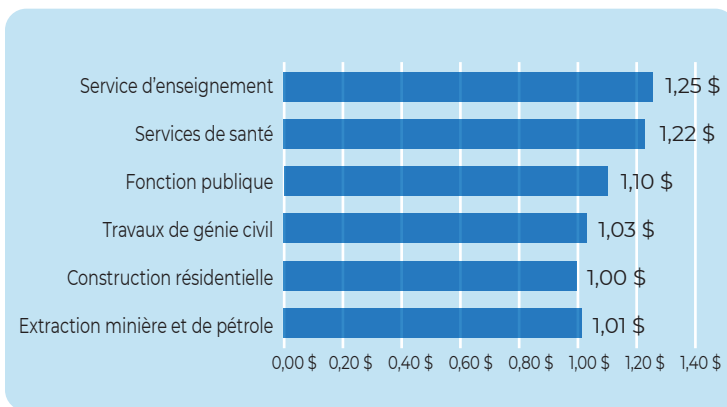
LES INVESTISSEMENTS DANS LES SERVICES PUBLICS AU CŒUR DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Relancer l'économie est la priorité actuelle. En temps de crise, l'État doit prendre le relai des dépenses et des investissements privés.

Le gouvernement dispose de plusieurs outils pour stimuler l'économie. Investir dans les infrastructures, par exemple, stimule immédiatement la croissance et l'emploi. Déjà, le gouvernement du Québec s'est engagé à injecter 13 milliards de dollars en infrastructures publiques en 2020.

Les dépenses de programmes représentent aussi un outil important de relance économique. Pour chaque dollar supplémentaire investi dans les services publics, le produit intérieur brut (PIB) augmente d'au moins 1,10 dollar, selon les données de Statistique Canada analysées par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Cet effet multiplicateur est de 1,25 dollar pour l'éducation et de 1,22 dollar pour la santé. Le taux de rendement des services publics est supérieur à celui du secteur primaire et de la construction.

Effets directs et indirects sur le PIB pour chaque dollar investi, selon les industries



Source :
https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Fonction_publique_WEB.pdf

Cibler les femmes

L'investissement dans les services publics permet aussi de créer des emplois dans un secteur où les femmes travaillent dans une plus grande proportion que les hommes. Par ailleurs, comme elles assument une plus grande part des responsabilités familiales en lien avec les soins et l'éducation, une offre de services publics plus accessible et plus complète vient alléger leur fardeau.

Bonne ou mauvaise dette?

Les normes comptables actuelles des gouvernements font la distinction artificielle entre deux types d'investissements.

D'une part, il y a les dépenses dans les infrastructures physiques (routes, bâtiments, etc.) avec aucune limite d'endettement. Les dépenses dans ce secteur ne sont pas comptabilisées dans le solde budgétaire. Elles sont imputées directement à la dette sans la mention comptable de déficit. C'est pourquoi le gouvernement annonce avec fierté, chaque année, des projets d'endettement de 100 milliards de dollars sur dix ans à travers son Plan québécois des infrastructures.

D'autre part, il y a l'utilisation de la dette pour financer des investissements supplémentaires en éducation, en santé et dans les autres services publics. Cela est comptabilisé comme un déficit. La Loi sur le retour à l'équilibre budgétaire limite grandement ce genre d'endettement. Pourtant, à l'ère de l'économie du savoir, de la croissance axée sur la qualité et la créativité de la main-d'œuvre, les investissements en capital intangible (éducation, santé, recherche et développement, réseautage, etc.) doivent être au cœur de la stratégie de développement.